

Nos Déchets :

Depuis quelques années, nos déchets ménagers ne cessent d'augmenter ce qui, bien entendu, influe sur le coût de notre taxe ordures ménagères, de ce fait il faut essayer de moins en produire.

De plus, le tri des déchets est primordial pour le futur. S'il est bien effectué, celui-ci pourra stabiliser le coût du traitement, et supprimer les erreurs de tri qui nous coûtent une fortune.

Suite à la hausse du traitement de nos déchets, la communauté des communes, responsable du ramassage (hormis le ramassage du verre) et le SICTOBA responsable du traitement ont été amenés à prendre plusieurs décisions concernant ce service.

Communauté des communes : Il a été décidé de supprimer le ramassage porte à porte et de créer des points d'apport volontaire avec des bacs verts pour les ordures ménagères, des bacs jaunes pour les produits recyclables et des conteneurs à verre. Tout ceci pour minimiser le coût du ramassage.

SICTOBA (Syndicat Intercommunal de Traitement des Ordures de la Basse Ardèche) :

Le traitement de nos déchets ménagers se divise en 3 postes principaux

1 - Ordures ménagères résiduelles:		12 150 tonnes / an*	Bacs verts
2 - Produits recyclables :	Verre	2 413 tonnes / an*	Colonnes à verre
	Emballages	1 945 tonnes / an*	Bacs jaunes
3 – Déchetteries :		10 936 tonnes / an*	

* Tonnages totaux du syndicat comprenant les communautés de communes du Pays des Vans en Cévennes, du Pays Beaume Drobie, des Gorges de l'Ardèche et de deux communes de Cèze Cévennes.

Déchets Ultimes

	<i>poids tonne</i>	<i>Taux enfouissement</i>	<i>Quant. Enfouie</i>
	<i>Valeur 2018</i>		
<i>OM et Assimilés</i>	16 522	73,1%	12 150
<i>Déchetteries</i>	10 936	17,38%	1 901
<i>Produits recyclables (verre, papiers et emballages)</i>	4 433	<i>Refus emballages</i>	378 tonnes

Evolution de la TGAP (taxe générale sur les articles polluants) en euros

Cette taxe s'applique sur les tonnes de déchets enfouis

2008	2009	2010	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
10	15	20	41	42	54	58	61	63	65

Evolution du prix de la TGAP au fil des années

Année	Poids en tonnes	TGAP en euros	Prix Total HT
2008	12 000	10	120 000,00 €
2018	12 000	41	492 000,00 €
2025	12 000	65	780 000,00 €

Augmentation de prix en 17 ans	660 000,00 €
--------------------------------	--------------

Ces chiffres ne concernent que l'enfouissement des ordures ménagères résiduelles.

De plus, l'ISDND (Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux) de Beaulieu doit fermer ses portes en 2020.

L'ensemble de ces éléments ont conduit le SICTOBA à modifier son système de traitement des déchets.

Après plusieurs réunions de bureau et du comité syndical, il a été décidé de créer sous forme de DSP avec le SIDOMSA (Syndicat d'Aubenas) une usine de traitement des ordures ménagères sur le site de LAVILLEDIEU, pour recycler **40% de nos déchets ultimes** afin de minimiser leur enfouissement.

Cette DSP est bâtie sur une participation de 60% SIDOMSA et 40% SICTOBA ce qui correspond au pourcentage des apports des 2 syndicats. Coût de l'opération 88 332 000 € H.T. (Construction de l'usine et exploitation : **durée totale 20 ans**).

Ce bâtiment sera couvert de panneaux photovoltaïques (**2 500 m²** environ).

Suite à la fermeture de l'ISDND et après étude des coûts, il a paru plus judicieux de prévoir un quai de transfert et le transport des déchets en bennes gros volume vers les sites de traitement.

Ce quai permettra aussi de transférer le contenu des poubelles jaunes (papiers + emballages) vers le centre de tri de PAPREC à NIMES. Il est prévu d'équiper ce bâtiment de panneaux photovoltaïques en toiture (**310 m²** environ).

De plus, nous vous rappelons que le SICTOBA propose des composteurs individuels (accompagnés d'un bioseau) à la vente au prix de 18,50€ **et favorise la mise en place de composteurs partagés dans votre village**. Si vous êtes intéressés, contactez le syndicat.